

**Conditions d'admission:**

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES ou DEP) ou TENS;
- Franchir avec succès le processus de sélection (tests et examens médicaux).

**Vous devez également satisfaire à l'une des conditions suivantes :**

- Avoir interrompu vos études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- Avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus;
- Être visé par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental.

**Objectifs:**

Le programme Transport ferroviaire - Chefs de train vise à former de futurs employés qui travailleront comme membres d'un équipage ferroviaire en service de ligne ou de triage. Au terme de la

par les compagnies ferroviaires au Québec et au Canada et y être certifiés comme agent de train ou chef de train.

**Tâches et opérations:**

Les chefs de train manœuvrent les wagons, forment et scindent les trains dans les cours de triage et déplacent les wagons entre les différentes voies.

Les chefs de train doivent posséder de bonnes aptitudes pour la communication radio et gestuelle pour assurer le déplacement des locomotives et des wagons en toute sécurité.

Les candidats devront être prêts à travailler à l'extérieur, pendant toute l'année, selon des horaires variables et pourraient être appelés à travailler dans différentes régions.

**Pour travailler comme chef de train, vous devez:**

- Être détenteur d'un diplôme d'études secondaires (DES);
- Détenir un permis de conduire.

**Puisque la sécurité est la priorité première des opérateurs de chemins de fer, ceux-ci exigent, entre autres, que les candidats réussissent certains tests :**

- Examen médical;
- Test de perception des couleurs;
- Tests d'acuité visuelle et auditive;
- Test d'aptitudes physiques (agilité, rapports spatiaux).

**Approche pédagogique:**

Les activités d'apprentissage permettront au participant de se rendre compétent dans l'exercice de la profession de chef de train. Elles sont basées sur la pratique et la mise en application des compétences tout en développant l'autonomie du participant. La formation fait appel à une variété de situations qui reflètent la réalité de l'industrie ferroviaire canadienne et nord-américaine.

**À la fin de ce programme, la personne aura les compétences pour :**

- Se situer en regard de la profession et de l'industrie.
- Agir de façon sécuritaire en triage et sur la voie principale.
- Communiquer adéquatement dans un contexte ferroviaire.
- Contribuer à assurer un service de qualité à la clientèle.
- Effectuer les procédures, inspections et essais avant le départ, en route et au terminal.
- Participer aux manœuvres et effectuer le classement du matériel remorqué dans les subdivisions et les territoires.
- Effectuer les procédures, les inspections et les essais sur les locomotives avant le départ, en route et au terminal.
- Assister le mécanicien de locomotive et effectuer des opérations de dépannage.
- S'intégrer au marché du travail.

**Durée totale: 585h****Bloc:1 (285h)**

- 275-748-SI Règlements d'exploitation ferroviaire (REFC) partie 1
- 275-763-SI Pratique en milieu de travail
- 275-775-SI Introduction à l'exploitation ferroviaire
- 275-783-SI Principes de fonctionnement et de conduite de la locomotive

**Bloc:2 (300h)**

- 275-746-SI Règlements d'exploitation ferroviaire (REFC) partie 2
- 275-758-SI Instructions générales d'exploitation (IGE) et transport des marchandises dangereuses
- 275-773-SI Manœuvre et classement des wagons
- 275-793-SI Projet final: Intégration et formation en milieu de travail - suivis

Pour plus d'information:  
418-962-9848, poste 250 ou 249  
formation.continue@cegepsi.ca  
www.cecsi.ca • www.cegepsi.ca

